

une requête extrêmement maladroite en vue de lui demander quelques réformes peu importantes et sans portée pour les intérêts généraux du pays. En septembre 1830, des bourgeois éclairés de la capitale prirent l'initiative pour demander directement au monarque une réforme constitutionnelle de caractère nettement démocratique pour tout le Royaume des Pays-Bas. Décidément, depuis le régime autrichien, les temps avaient bien changé aussi dans le Luxembourg. Inutile de dire que le texte de cette requête occuperait une place importante dans l'histoire du développement des idées politiques dans le Luxembourg. Il serait très intéressant aussi de connaître les noms, tant des rédacteurs que des signataires de cette pétition.

Les habitants de la capitale jugèrent certainement plutôt naïve une proclamation de la Régence du même jour, qui les exhorta à ne pas troubler la tranquillité publique et à garder la bonne harmonie avec les militaires. Willmar était sans doute effaré en apprenant que de simples bourgeois dépourvus de tout caractère officiel avaient osé proposer au souverain des réformes fondamentales de la constitution du Royaume dont leur pays n'était effectivement qu'une province bien modeste, quoiqu'il eût reçu de la part des grandes puissances le titre officiel de Grand-Duché. On peut supposer qu'il se sentait depuis cette date complètement débordé par les événements, en apprenant que des notables bourgeois de la capitale, qui n'avaient pas embrassé le parti du gouvernement provisoire de Bruxelles, s'étaient déclarés quand-même solidaires avec les porte-paroles des idées libérales qui avaient provoqué la révolution belge. Quand le gouvernement de la Haye l'invita le 13 octobre à se justifier par des raisons positives de sa négligence à prendre des mesures policières pour arrêter les troubles dans la capitale, le gouverneur éprouva sans doute l'humiliation que ressent tout honnête homme réduit à avouer à lui-même et à d'autres qu'il est incapable de comprendre, et à plus forte raison, de maîtriser une situation absolument contraire à ses calculs.

Si Willmar était superstitieux, il devait considérer comme un signe de mauvais augure un incendie sans gravité qui éclata le 20 décembre dans une aile de son hôtel gouvernemental. Sous les trois régimes successifs qu'il avait vus dans son pays d'adoption, il avait écrit un nombre prodigieux de rapports. Les derniers qu'il adressa au gouvernement de la Haye informaient celui-ci que le drapeau aux couleurs brabançonnnes flottait sur de nombreux clochers du Grand-Duché ; le 22 décembre, il lui écrivit que les députés luxembourgeois du Congrès, mécontents de la décision de la Conférence de Londres, avaient décidé de se constituer en gouvernement provisoire à Arlon, et de soulever le pays contre les troupes prussiennes (86). Dans son dernier rapport, rédigé le 31 décembre, il exposa que de nombreux Luxembourgeois désiraient le rattachement de leur pays à la France ; il regretta les hésitations de la Confédération Germanique à envoyer des troupes dans

---

(86) Voir le même ouvrage de M. Calmes, p. 161.